



OBJET

CS2024-004

**—
ADMISSIONS NON-
VALEURS**

Membres en exercice : 14

Membres présents : 10

Votants : 10

Président :

MR LECOURT JEAN-LUC

Présents :

MR GUILMEAU HENRI
MR LECOURT JEAN-LUC
MR GERARD MICHEL
MR BAYEL JEAN-CLAUDE
MR LEBLANC SYLVAIN
MR DUPLAINE LOIC
MR DAVOUST DOMINIQUE
MR HARTOUT PETER
MR MAUNOURY REMY
MR GUYONNET PAYEL CHRISTOPHE

Absents Excusés :

MR ESNAULT MARCEL
MME CONNEAU MARIE
MR CHAUVEAU DAVY
MR GESLAIN DENIS

Secrétaire de séance :

MR GERARD MICHEL

**Extrait du Registre des Délibérations
Séance du 12 MARS 2024
Convocation du : 4 MARS 2024**

Sur proposition de Monsieur le Président,

Le Comité Syndical, à l'unanimité des présents, prononce les admissions en non-valeur des comptes objet des listes de la Trésorerie :

- n° 6380700012 arrêté au 23/02/2024 d'un montant de 2 987.65 € TTC (soit un montant de 2 831.90 € H.T.)

soit un montant total de 2 987.65 € TTC (2 831.90 € H.T.).

Les crédits sont prévus à l'article 6541 du budget primitif.

Pour copie certifiée conforme,

A St Aignan de Couptrain, le 12 mars 2024.

Le Président,
J.-L. LECOURT

